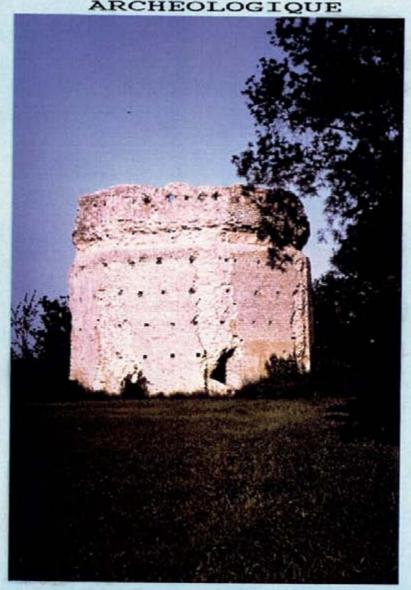
1990

Hervé KEREBEL RAPPORT DE SONDAGE

ARCHEOLOGIQUE



CORSEUL (COTES D'ARMOR) LE TEMPLE DU HAUT-BECHEREL dit

"LE TEMPLE DE MARS"

L'année 1990 était, pour Corseul, une année transitoire destinée à mettre en place des programmes recherche archéologique, de sauvegarde et de mise en valeur du complément d'une étude sur le archéologique de la commune, nous avons donc réalisé des sondages sur les deux sites principaux de la commune. Sur le ville antique de Fanum Martis, premier, la le sondage consistait à rectifier la coupe stratigraphique de la parcelle AB.79, faisant partie de la réserve archéologique, le long de la D.794, qui, traversant le bourg, relie Dinan à Plancoët (rapport de sondage : rectification de la coupe stratigraphique le long de la D.794, H.KEREBEL, 1990). Sur le deuxième, le temple du Haut-Bécherel, le sondage avait pour objectif définir le plus exactement possible l'état de conservation de l'édifice. Une partie du temple étant encore propriété privée (la cella et l'aile sud du bâtiment), ces sondages-diagnostics se sont limités à la partie acquise au profit de la commune de Corseul (Aile nord complète, bâtiment central en avant de la cella et bâtiment d'entrée de l'aile sud).

## I) Localisation des sondages :

Sept sondages différents ont été réalisés en divers points de l'édifice : trois sur l'aile nord, trois sur le bâtiment central en avant de la cella et un sur le bâtiment d'entrée de l'aile sud. Ces sept sondages ont pu être très facilement replacés sur le plan du temple dressé en 1869 par FORNIER, nous démontrant ainsi que ce plan était, déjà à cette époque, le résultat d'un travail de recherche complet (Cf. plan de localisation des sondages sur le plan de FORNIER). L' exactitude de ce plan est également confirmée par les prospections aériennes de Loic LANGOUET qui a positionné ce temple dans le cadastre actuel. Ce dernier élément nous a fortement aidé sur le terrain, nous permettant de localiser précisément les vestiges sans difficultés.

Le premier sondage a été réalisé sur le bâtiment de l'extrémité de l'aile nord de l'édifice délimitant, de ce côté, l'entrée de la grande cour intérieure du temple.

Trois murs, de bonne qualité architecturale et plus ou moins bien conservés, ont été mis au jour. Les deuxième et troisième sondages ont été réalisés sur la galerie portique de l'aile murs, qui délimitent une galerie large de 4,75 mètres, sont ici moins bien conservés, ceci pouvant provenir d'une construction de moins bonne qualité dès l'origine. En effet, le mortier qui lie les pierres semble ici résistant que dans le premier sondage. Un tel fait pourrait expliquer un état de dégradation plus avancé. Le quatrième sondage a été effectué sur le mur du bâtiment central donnant sur la cour intérieure. Le mur a complètement disparu, il ne reste que ses fondations qui ont été très soignées. En effet, on retrouve ici le petit appareil cubique caractéristique de cette période, identique à celui du mur de la cella. Les sondages 5 et 6 sont situés juste en avant de cette cella. Ils sont situés à l'emplacement d'un petit podium s'avançant vers intérieure. aussi, nous retrouvons ce petit Ici appareil cubique dans les fondations mais également dans les quelques assises conservées du mur. Par endroits, des marques de joints au fer subsistent, de même que dans les fondations. Enfin, le dernier sondage a été réalisé sur le bâtiment d'entrée au bout de l'aile sud. L'élévation des murs est peu importante (une à deux assises). La galerie portique n'a pu être étudiée, elle fait encore partie d'une propriété privée.

Ces sept sondages nous donnent déjà une idée de l'état de conservation de cet édifice qui selon la légende a été détruit au XIème siècle pour la construction de l'abbaye de Léhon. Cette légende prend son origine dans un fait probablement réel, l'état de conservation du temple est là pour nous rappeler ces récupérations de pierres, cependant aucun élément ne nous permet de l'attribuer aux bâtisseurs de cette abbaye.



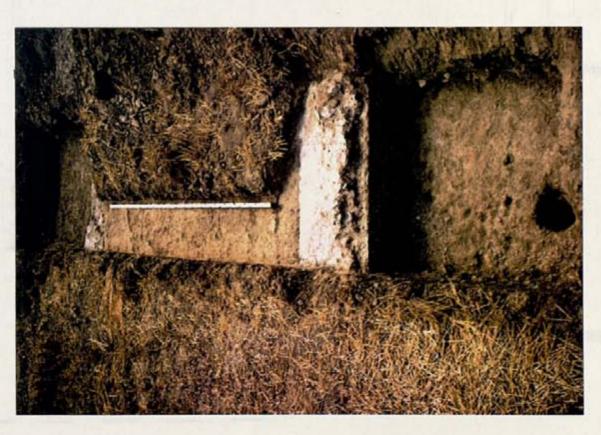
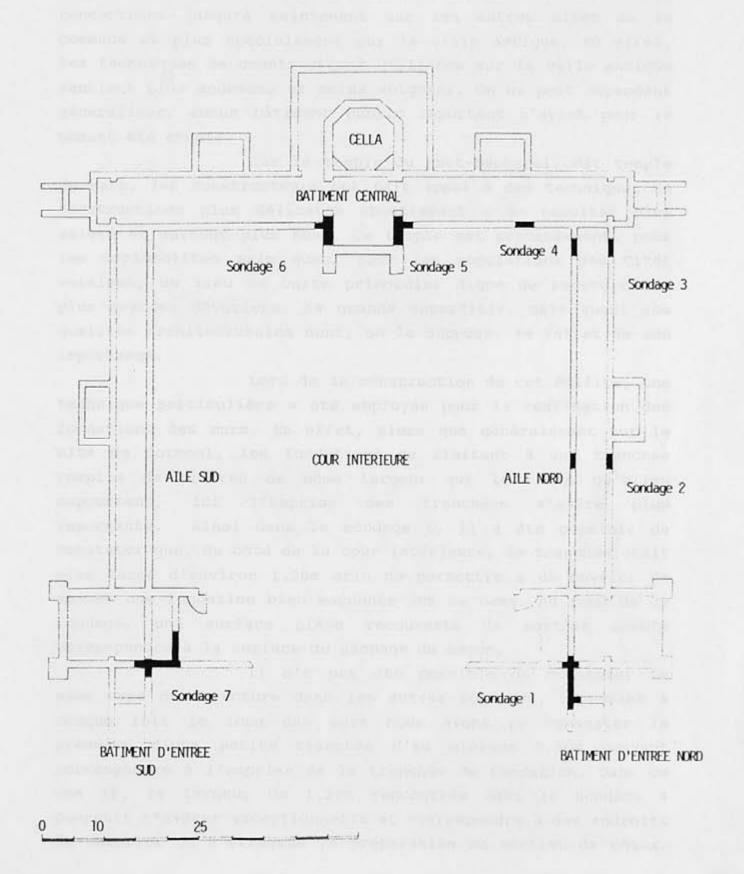


Photo. 1 et 2 : Sondages 2 et 3, la galerie-portique de l'aile nord vue de l'extérieur du temple



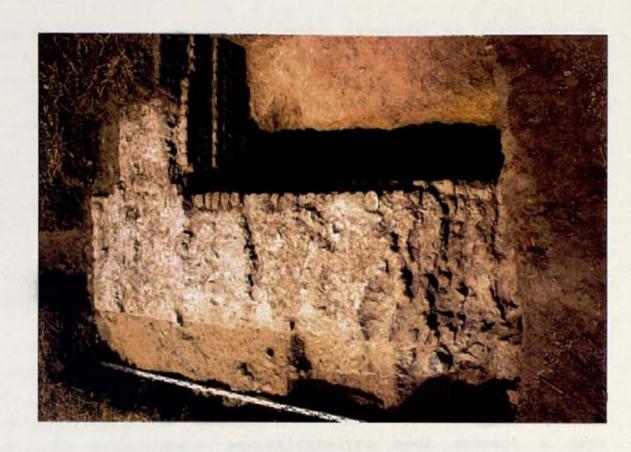
II) Les caractéristiques architecturales du temple :

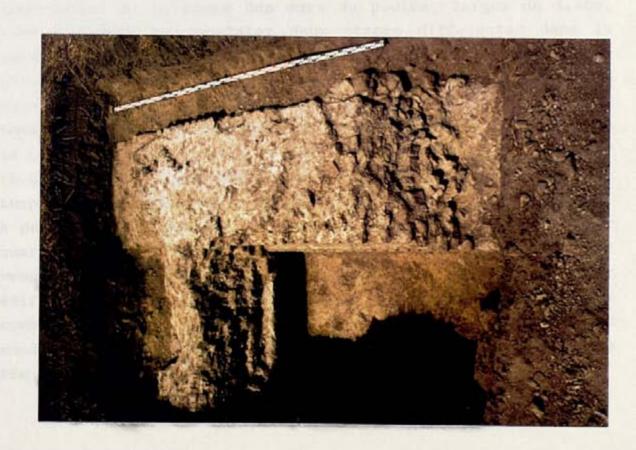
Les caractéristiques architecturales du temple du Haut-Bécherel diffèrent complètement de celles rencontrées jusqu'à maintenant sur les autres sites de la commune et plus spécialement sur la ville antique. En effet, les techniques de constructions utilisées sur la ville antique semblent plus modestes et moins soignées. On ne peut cependant généraliser, aucun bâtiment public important n'ayant pour le moment été étudié.

Sur le temple du Haut-Bécherel, dit temple de Mars, les constructeurs ont fait appel à des techniques de constructions plus délicates aboutissant à un résultat plus soigné et surtout plus beau. Ce temple est probablement, pour les Coriosolites mais aussi pour les populations des Cités voisines, un lieu de culte primordial digne de recevoir les plus grandes dévotions. Sa grande superficie, mais aussi ses qualités architecturales sont, on le suppose, le reflet de son importance.

Lors de la construction de cet édifice, une technique particulière a été employée pour la réalisation des fondations des murs. En effet, alors que généralement sur le site de Corseul, les fondations se limitent à une tranchée remplie de pierres de même largeur que les murs ici l'emprise des tranchées s'avère importante. Ainsi dans le sondage 6, il a été possible de constater que, du côté de la cour intérieure, la tranchée était plus large d'environ 1,20m afin de permettre à un ouvrier de monter une fondation bien maçonnée dès sa base. Au fond de ce sondage, une surface plane recouverte de mortier correspondre à la surface de gâchage du maçon.

Il n'a pas été possible de constater ce même type de structure dans les autres sondages, cependant à chaque fois le long des murs nous avons pu constater la présence d'une petite tranchée d'au minimum 0,30m pouvant correspondre à l'emprise de la tranchée de fondation. Dans ce cas là, la largeur de 1,20m rencontrée dans le sondage 6 pourrait s'avérer exceptionnelle et correspondre à des endroits du chantier où s'effectue la préparation du mortier de chaux.





Quelques tuiles comblaient cette tranchée de fondation du sondage 6, on peut peut-être y voir les restes d'un bac à chaux.

Un soin particulier a également été apporté à la construction des murs. Ainsi, le petit appareil cubique employé pour la construction du mur de la cella se retrouve dans les murs mis au jour dans les sondages 2, 3, 4, 5 et 6. Dans les sondages 5 et 6 subsistent par endroits des marques de joints au fer et ce même au niveau des fondations. L'utilisation de cette technique a surtout été mise en évidence dans le sondage 1 où tout un mur conservait encore presque intactes ces joints au fer.

D'autre part, l'édifice du Haut-Bécherel est également remarquable par la largeur de ses murs. Ainsi, si dans les sondages 1, 2, 3 et 7 certains murs ne font que 0,90m de large, d'autres par contre atteignent des largeurs de 1,20m (sondage 7), 1,40m (sondages 5 et 6) et 1,50m (sondage 7). Ces largeurs relativement exceptionnelles nous amènent à nous interroger sur l'architecture monumentale de ce temple.

sondages 5 et 6, une Dans les approfondie de la coupe des murs du podium, larges de 1,40m, nous a permis de constater deux étapes différentes dans la construction du temple. En effet, le mur de 1,40m englobe et recouvre un premier mur plus étroit (0,90m). Cette constatation nous permet déjà de proposer deux phases de construction de ce temple. Ce deuxième mur apparaît de même facture que celui de la cella, daté des années 70 après Jésus-Christ par L.LANGOUET (L.LANGOUET et L.GOULPEAU : La datation archéomagnétique du temple du Haut-Bécherel à Corseul, R.A.O. n° 1 1984, pp85-88). A partir de ces données, il apparaît donc que vers le dernier quart du premier siècle de notre ère, un nouveau temple soit venu se substituer, en partie ou en totalité, à un premier édifice construit moins d'un siècle plus tôt. Une céramique commune complète, trouvée dans la tranchée de fondation du sondage 6, pourrait dater de la fin du premier siècle de notre ère.

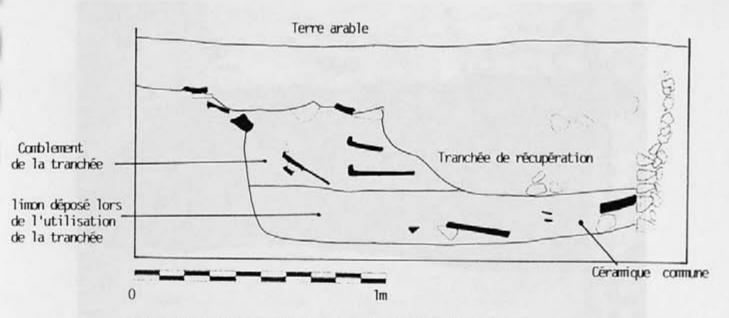




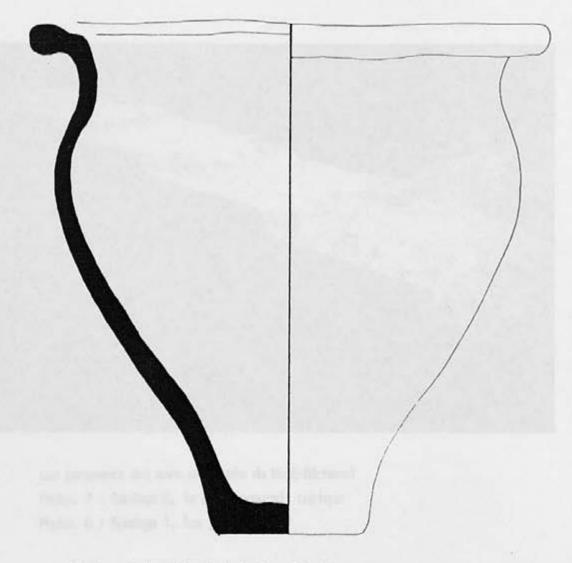
Sondage 6 : La tranchée de fondation du mur du bâtiment central

Photo. 5 : Vue d'ensemble

Photo. 6 : Détail, couche de comblement ocre et céramique commune

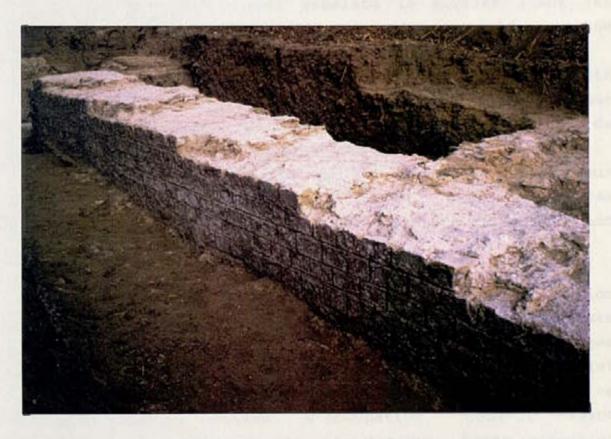


Coupe stratigraphique de la tranchée de fondation du sondage 6



Sondage 6, tranchée de fondation, céramique commune Echelle 1





Les parements des murs du temple du Haut-Bécherel Photo. 7 : Sondage 5, le petit appareil cubique

Photo. 8 : Sondage 1, les joints au fer

## III) Etat de conservation du temple :

Le but prioritaire des sondages était de nous fournir des éléments sur l'état de conservation des structures immobilières de ce temple. Déjà, les travaux de L.LANGOUET nous avaient permis de constater la présence de murs relativement bien conservés mais toujours victimes des nombreux labours effectués sur la parcelle. Lors de survols aériens, il était en effet possible de constater l'éparpillement, de part et d'autre des murs, des pierres et du mortier. Le peu de terre arable (environ 0,20m) au dessus du sommet des murs nous amène à penser que ceux-ci ont en fait peu souffert des labours et que, au maximum, deux assises ont pu être détruites.

Les plus grandes perturbations semblent plus anciennes et peuvent être classées en trois catégories :

- récupération totale du mur. Ce phénomène est surtout visible dans le sondage 1. Deux murs ont été complètement récupérés, seul subsiste le mortier liant les pierres à l'origine et remplissant maintenant la tranchée fantômes du mur.
- récupération des parements du mur. Ce procédé a été employé dans les sondage 1, 4 et 6. Le blocage intérieur du mur est toujours en place, les démolisseurs se sont contentés de récupérer les plus belles pierres constituant le parement.
- Arasement complet du mur jusqu'à une ou deux assises. Les vestiges des sondages 2, 3 et 7 ne sont conservés que sur une hauteur de 0,10 à 0,20m, le reste des murs ayant été complètement récupéré.

Du point de vue scientifique, l'estimation de l'état de conservation des niveaux archéologiques reste toujours délicate. Dans la galerie-portique nord, les sondages 2 et 3 nous ont permis de constater que, au dessus d'un remblai d'argile constituant probablement la base d'un sol, il ne subsistait aucun niveau d'occupation, ceux-ci ayant probablement été détruits par les labours. Cette situation semble identique dans le bâtiment central et dans l'aile sud. Par contre, il nous a été possible de constater une importante couche d'abandon dans les sondages 4, 5 et 6, du côté de la







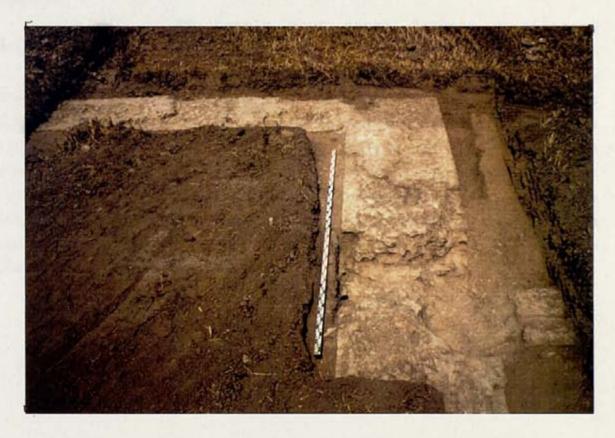


Photo. 11 et 12 : Les murs du sondage 7 vus du nord et du sud

cour intérieure. Aucun sondage n'a été effectué dans cette cour, cependant nous pouvons nous attendre à ce que, à l'inverse de l'intérieur des bâtiments, cette cour nous fournisse des niveaux archéologiques non perturbés par les labours, et du mobilier nous permettant de dresser un schéma d'évolution de ce temple.

## IV) Conclusion:

Le temple du Haut-Bécherel peut devenir, dans les années à venir, un pôle intéressant pour la recherche archéologique nous permettant d'étudier un des plus grands édifices cultuels de tous l'ouest de la Gaule, situé à proximité d'une Capitale de Cité. Une recherche archéologique sur ce temple devrait également nous permettre de réfléchir sur les relations entre cet édifice et la ville toute proche et sur les nombreux échanges entre cette Capitale et son environnement immédiat.

Ce temple peut aussi devenir un élément intéressant pour la transmission à un public, de plus en plus à recherche de connaissances les la sur civilisations antérieures, d'informations sur cette époque gallo-romaine et plus particulièrement ici, sur l'aspect cultuel. Un projet de vulgarisation de la civilisation gallo-romaine à partir de ce temple et de la ville antique rencontrerait certainement l'intérêt du public. Des projets de recherche archéologique, de restauration et de mise en valeur devraient alors être mis en place pour exploiter au mieux un patrimoine aussi important que celui de la commune de Corseul.